

Le 15 juin 2018

**Etaient présents :**

- |                                     |                                |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| - AS DE TREFLE STEPHANOIS           | JC. Valmori                    |
| - GROUPE CYCLOS LERPTIENS           | T. C. Bellaclas                |
| - CYCLOTOURISTES ROANNAIS           | J.G Dubessay, M. Rougert       |
| -CYCLOS LAICS FIRMINY               | T. Gounon, F. Gounon           |
| - CYCLOS LAICS DORMAND              | J. Chave, P. Vallat            |
| - CYCLOTOURISTES DU DEMI-SIECLE     | B. Faurand                     |
| - LA SQUADRA DE FEURS               | D. Joubert, G. Duffay          |
| - CYCLO CLUB BOEN/LIGNON            | M. M. Mourlevat                |
| - CYCLOS MONTBRISONNAIS             | J. Bourg                       |
| - LES CYCLOS RANDONNEURS ST.GALMIER | R. Berthon                     |
| - CYCLO CLUB STEPHANOIS             | G. Daurelle                    |
| - CL. CYCLOTOURISME VILLARS         | J.P Galambaud, A. Souzy        |
| - CLUB CYCLO ST BONNET              | E. Masclet                     |
| - UNION CYCLO DU GIER               | P. Robert, L. Leblanc          |
| - CYCLOS ANDREZIEUX BOUTHEON        | JM. Giraud, P. Murigneux       |
| - AMICALE LAIQUE DE LA TERRASSE     | P. Boyer                       |
| - AS DES RANDONNEURS MONTRONDAIS    | A. Philippon, T. Gauchet       |
| - ETOILE CYCLO DU PILAT             | A. Clastre, N Dodos, L. Goupil |
| - AMIS CYCLOS BUSSIEROIS            | R. Rivière                     |
| - CYCLO CLUB OUCHOIS                | JY. Lafond                     |
| - CLUB FAYOL GAFFARD                | A. Talluto, Hadj-Ali           |
| - VELO CLUB ST CHRISTO MARCENOD     | JP. Mazodier, R. Chaperon      |
| - MEMBRES INDIVIDUELS               | J. Blanchon                    |

**22 Clubs**  
**1 individuel**

**37 Cyclos**

**Excusés :**

C. Eyraud (Codep) C. Portailier (Codep), S. Gay (St Bonnet), J. Prost (E.C. Pilat),  
Les Cyclos St-Just-St-Rambert

A 20H Le président J.G Dubessay ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée et demande si le compte-rendu de la dernière réunion est accepté. Le CR du 18/04/18 est adopté à l'unanimité, après remarque de Paul Murigneux qui signale que les Cyclos d'Andrézieux Bouthéon étaient bien présents lors de la réunion du 18/4/18.

### **- Statistiques historiques des clubs ligériens :**

A ce jour nous comptons 1505 licenciés (+46/2017) dans 38 clubs.  
1129 Hommes, 266 Femmes, 110 jeunes -18 ans, dont 125 nouveaux licenciés

### **- CNDS :**

Le Codep et 2 Clubs ont déposé un dossier.  
La réunion de concertation avec le CDOSL et La DDCS a été annulée suite aux difficultés rencontrées avec les outils de gestion du CNDS par la DDCS.  
Nous attendons la décision de celle-ci.

### **- Récompenses :**

N'oubliez pas de faire les demandes à l'aide des imprimés reçus avec le CR d'Avril pour :  
Le Mérite du Cyclotourisme délivré par le Codep : **avant le 15/9**  
Le Diplôme de Reconnaissance délivré par le Coreg : **avant le 15/9**  
Les demandes de médaille au niveau FFCT, ainsi que celles de « Jeunesses et Sports » devront nous parvenir **avant le 10 juillet impérativement.**  
La soirée des bénévoles, organisée par le Comité Olympique de la Loire, a eu lieu à Fontanes le 1<sup>er</sup> juin. Emile Desgeorges (Randonneurs Montrondais) a été récompensé.

### **- Calendrier "OIN" 2019:**

Le calendrier 2019 sera établi lors de la prochaine réunion du Codep le 19/09/18. Une première mouture lors de notre réunion du 13/06 a été faite.  
Après le 19/09 aucune modification ne pourra être faite sur le calendrier édité par le CoReg.  
Toutefois si au cours de l'année, des modifications de date doivent être apportées, et ceci pour pouvoir obtenir l'attestation d'assurance, il est rappelé que ce doit être fait au plus tard 2 mois avant la date prévue de la manifestation. La procédure est la suivante : saisir dans le site Internet de la fédération la modification, et avertir le Codep pour valider cette demande.  
Les fiches devront parvenir impérativement par mail ou à l'adresse du Codep avant le : **15 septembre.**  
La présence des clubs concernés est indispensable en cas de litiges.

### **- Aide aux clubs :**

En collaboration avec Sylvain Gay, un flyer a été distribué aux clubs organisateurs. Ils étaient destinés uniquement aux participants non-licenciés. Cette distribution devait se faire uniquement de main à la main et les formulaires ne devaient pas être déposés sur les tables d'inscription. Il serait bon de savoir s'il y a eu des retours avec prises de licences.  
En cas d'annulation d'une randonnée, il faut quand même renvoyer la Fiche des Challenges avec la mention « **ANNULEE** »  
**Rappel :** Les feuilles d'inscription des randonnées doivent obligatoirement comporter l'attestation sur l'honneur signée. Il doit être fourni à chaque participant une carte de route nominative comportant le n° de tél du responsable de l'organisation ainsi que le n° des secours.  
A ce jour les organisations ont regroupé 7229 participants.  
Licenciés FFCT, 1606 hommes, 161 femmes, et 137 jeunes -18 ans.  
Autres fédérations : 948 hommes, 88 femmes, et 45 jeunes – 18 ans.  
Non-Licenciés : 3490 hommes, 327 femmes, 266 jeunes – 18 ans.  
Les 3 organisations du Codep (Pavezin et 2 critères) ont regroupé 161 participants.

Les chèques concernant cet aide, ont été remis aux représentants des clubs présents à la réunion. Pour les autres organisateurs ils vous parviendront par courrier.

### **- Organisation des randos :**

**Vous trouverez en pièces jointes :**

la Charte des organisations,  
Le mémento des organisateurs,  
Le Règlement type des organisations,  
ainsi que 2 documents sur les VAE.

### **- Commission finances :**

Subventions :

Nous attendons la décision de la subvention du CNDS.

Nous avons reçu celle du Conseil Général : 2252€.

Le trésorier demande aux clubs, d'encaisser les chèques émis par le Codep le plus rapidement possible. Il est très difficile de tenir les comptes, car il y a une grosse différence entre la somme indiquée sur le relevé et celle effective.

Aide aux jeunes : une subvention de 800€ a été accordée à l'entente Boën/St Bonnet pour leur VI estival.

### **- Commission jeunes :**

La commission jeune va organiser un séjour les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet au Bessat.

Les responsables sont toujours dans l'attente de propositions des clubs pour accueillir les Critériums des jeunes, route en mars et VTT en octobre.

### **- Commission formation :**

Notre Fédération avait lancé le défi AMBITIEUX d'avoir au moins 1 ANIMATEUR par club : Je vous rappelle que cet animateur doit être un atout considérable sur lequel le président doit s'appuyer pour dynamiser son propre club ; il est le garant, sous la responsabilité de son Président, du bon fonctionnement et de l'animation du club. Cela contribue sans aucun doute à favoriser la confiance de vos licenciés quant à la compétence technique d'un encadrant diplômé, et qui plus est, pour les nouveaux licenciés qui cherchent un club sérieux pouvant leur apporter la sécurité et l'apprentissage technique par ses responsables techniques.

Je vous invite donc à réfléchir sur tous les avantages de la formation de cadres au sein de votre club, ce qui lui permettra de se développer et de s'enrichir par ses propres animateurs, ce qui représente à mes yeux, le gage d'un club structuré pouvant amener à ses licenciés le plus que n'aurait pas les non licenciés.

MICHEL ROUGERT 06 08 42 82 82

[michel.rougert@wanadoo.fr](mailto:michel.rougert@wanadoo.fr)

Vous pouvez consulter la vidéo concernant le travail effectué par M. Rougert et la municipalité de Riorges sur : « tempo riorges » sur youtube

### **- Pavezin :**

Nous souhaitons vous accueillir très nombreux et par un soleil éclatant lors de la concentration qui aura lieu le dimanche 30 septembre.

- **Divers :**

- **Nouvelle identité visuelle :**

- Le nouveau logo devient « **FFVélo** » mais reste toujours sous la houlette de La Fédération Française de Cyclotourisme.
  - Pour vos documents utiliser la charte graphique qui se trouve dans le site « Kit communication » : <https://ffvelo.fr/kitcommunication/>
- Nous sommes toujours dans l'attente d'une volontaire « référente féminine » pour relayer les informations de la fédération auprès des populations concernées.

- **Dates à retenir :**

**AG 2018 :**

Codep : 17/11 à Montrond les Bains

Coreg : 24/11 à Givors (69)

Fédération : 1 et 2/12 à Boulazac (24)

**AG 2019 :**

Codep : 16/11 Attendons une proposition d'un volontaire (100€ de subvention)

Coreg : 30/11 Vous pouvez faire une proposition pour l'organisation.

Fédération : 7 et 8/12 à Angers (49)

- 28/9 au 1<sup>er</sup>/10 Séjour des féminines à Remuzat (26)
- 12 et 13/9/2020 : organisation de « Toutes à Toulouse »
- 23/6 : inauguration à Roanne de la Véloire de Iguerande à Roanne. M ROUGERT représentera le CoDep

**Prochaine Réunion du CODEP  
19 Septembre 2018  
Maison des Sports Salle 214 à 20h00**

Le secrétaire de séance

G. Daurelle